



Section Foot Féminin

SAISON 2018/2019

PROCÈS-VERBAL N°34

Réunion restreinte du : mardi 09 avril 2019

Toutes les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes de la L.P.I.F.F., dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de leur notification (ce délai étant de 2 jours francs pour les Coupes Nationales et de 3 jours pour les Coupes Régionales), dans les conditions de forme prévues à l'article 31 du Règlement Sportif Général de la L.P.I.F.F..

CHAMPIONNAT

Informations dernières journées de championnat Régional 1 – 2 – 3

La Section informe les clubs que, conformément à l'article 10.3 du RSG de la LPIFF, toutes les rencontres des équipes d'un même groupe doivent se dérouler le même jour et à l'horaire officiel lors de la dernière journée.

Le coup d'envoi des matchs en Seniors Féminines n'ayant pas d'horaire officiel (plage horaire), la Section fixe toutes les rencontres à 17h30.

Des dérogations horaires pourront être accordées à la demande des clubs uniquement pour les matchs ne présentant aucun enjeu (accessions ou relégations) ou pour les matchs opposant uniquement les clubs concernés soit par une accession soit par une relégation.

Régional 1

Arbitrage - rappel :

La Section rappelle que conformément à la décision du Comité de Direction du 20/03/2017, 3 arbitres officiels seront désignés pour les 3 dernières journées du championnat régional Seniors Féminin R1.

La prise en charge est la suivante :

Arbitre Central : à la charge du club recevant.

Arbitre Assistant 1 : à la charge des 2 clubs.

Arbitre Assistant 2 : à la charge de la LPIFF.

563707 – VAL D'EUROPE FC

La Section prend connaissance de la décision de la Commission Régionale de Discipline du 03/04/2019 et demande au club de bien vouloir veiller à proposer un terrain de repli neutre en dehors des villes de BAILLY ROMAINVILLIERS, SERRIS, COUPVRAY et VILLENEUVE LE COMTE, pour ses 2 prochains matchs à domicile à compter du 06/05/2019.

Communication – Compétitions Féminines Jeunes
Saison 2019/2020**Les compétitions féminines jeunes évoluent**

Conformément aux préconisations de la Direction Technique Nationale de la F.F.F., et afin d'être plus en phase avec la répartition des licenciées jeunes au sein des différentes catégories, le Comité de Direction de la Ligue a, en sa réunion plénière du 30 Avril 2018, décidé de faire évoluer, à compter de la saison 2019/2020, l'offre de pratique féminine jeune comme suit :

- . Les Compétitions U16 F deviennent les Compétitions U15 F
- . Les Compétitions U19 F deviennent les Compétitions U18 F

Dans ce cadre-là, et en amont de l'envoi du dossier d'engagements 2019/2020, ledit Comité a, en sa réunion plénière du 1er Avril 2019, fixé les conditions de participation des joueuses dans ces nouvelles compétitions :

Compétitions U15 F (Ligue et District)

Ces compétitions sont ouvertes aux joueuses licenciées U15 F et U14 F.

Les joueuses licenciées U13 F peuvent, dans la limite de trois (3) inscrites sur la feuille de match, participer à cette épreuve, sauf s'il leur est interdit de pratiquer dans les compétitions de catégorie d'âge supérieure à celle de leur licence.

Compétitions U18 F (Ligue et District)

Ces compétitions sont ouvertes aux joueuses licenciées U18 F, U17 F et U16 F.

Les joueuses licenciées U15 F peuvent, dans la limite de trois (3) inscrites sur la feuille de match, participer à cette épreuve, sauf s'il leur est interdit de pratiquer dans les compétitions de catégorie d'âge supérieure à celle de leur licence.

CHAMPIONNAT – Jeunes U19F – U16F**U19F****Poule A****21295248 PUC 1 / FLEURY FC 91 2 du 13/04/2019**

Courriel de FLEURY FC 91 2 demandant le report du match (motif voyage scolaire avec la Section Sportive).

Demande via Footclubs de PUC 1 pour reporter le match au 27/04/2019.

Accord de la Section sous réserve de l'accord de FLEURY FC 91 2 qui doit parvenir au plus tard le vendredi 12/04/2019 sinon le match est reporté au samedi 04/05/2019.

Poule B**21295290 SAINT DENIS RC 1 / VAL D'EUROPE FC 1 du 30/03/2019**

Dernier rappel :

Suite au problème de bus VAL D'EUROPE FC, la Section réitère sa demande au club de VAL D'EUROPE FC 1 de lui transmettre les justificatifs comme indiqué dans le courriel du club au plus tard le 16/04/2019.

21295296 GOBELINS FC 1 / VAL D'EUROPE FC 1 du 13/04/2019

Demande VAL D'EUROPE FC 1 pour avancer le coup d'envoi du match à 15h00.

Accord de la Section sous réserve de l'accord de GOBELINS FC 1 qui doit parvenir au plus tard le vendredi 12/04/2019.

Poule C**21295342 CRETEIL US 1 / MEAUX CS AC. 1 du 13/04/2019**

Demande de CRETEIL US 1 pour décaler le coup d'envoi du match à 17h30 au Stade F. DESMONT à CRETEIL.

Accord de la Section sous réserve de l'accord de MEAUX CS AC. 1 qui doit parvenir au plus tard le vendredi 12/04/2019. Sinon le match aura lieu à 17h00.

U16F

Informations :

La Section informe les clubs concernés par la Ladies Cup que cette compétition est prioritaire sur le championnat par conséquent dans le cas où un match de championnat serait programmé le même jour, il sera reporté uniquement sur demande du club concerné.

La Section invite les clubs à formuler leurs éventuels demandes afin d'anticiper les reports.

Poule A

21294912 VGA ST MAUR FF 1 / SARCELLES AAS 2 du 16/03/2019

Ce match est reporté au samedi 04/05/2019.

Poule B

21294961 PARIS FC 3 / FRANCONVILLE FC 1 du 16/03/2019

Ce match est reporté au 01/06/2019 (possibilité de jouer avant avec l'accord des 2 clubs).

21294968 PARIS FC 4 / MAISONS ALFORT FC 1 du 23/03/2019

Ce match est reporté au 01/06/2019 (possibilité de jouer avant avec l'accord des 2 clubs).

21294978 FRANCONVILLE FC 1 / MONTREUIL RSC 1 du 13/04/2019

Demande de report de FRANCONVILLE FC 1 suite à un tour départemental de Ladies Cup.

Ce match est reporté au 20/04/2019 (possibilité de jouer à une autre date avec l'accord des 2 clubs).

Poule C

21295015 BOBIGNY EFC 1 / POISSY AS 1 du 23/03/2019

Réception du courriel de POISSY AS 1.

La Section entérine le score du match :

BOBIGNY EFC 1 : 2 buts.

POISSY AS 1 : 0 but.

21295023 ULIS CO 1 / PARISIS FC 1 du 13/04/2019

Demande de report de PARISIS FC 1 suite à un tour départemental de Ladies Cup.

Ce match est reporté au 20/04/2019 (possibilité de jouer à une autre date avec l'accord des 2 clubs).

21295021 COSMO TAVERNY 1 / RED STAR FC 1 du 13/04/2019

Demande de report au 15/05/2019 (20h00) de COSMO TAVERNY 1 suite à un tour départemental de Ladies Cup.

Refus de RED STAR FC 1 via Footclubs.

Ce match est reporté au 01/06/2019 (possibilité de jouer avant avec l'accord des 2 clubs).

Poule D

21295064 PARIS UNIV. CLUB 1 / STADE EST PAVILLON 1 du 06/04/2019 reporté au 10/04/2019

Ce match se jouera le 01/06/2019.

Accord des 2 clubs via Footclubs.

Accord de la Section.

21295058 BONDY AS 1 / STADE EST PAVILLON 1 du 23/03/2019

Ce match est reporté au samedi 04/05/2019.

Poule E

21295112 MALAKOFF USM 1 / TRAPPES ES 1 du 13/04/2019

Courriel de MALAKOFF USM 1 indiquant le forfait de son équipe.

3^{ème} forfait entraînant le forfait général de cette équipe.

21295113 MONTIGNY LE BTX AS 1 / CERGY PONTOISE FC 1 du 13/04/2019

Demande de report de CERGY PONTOISE FC 1 suite à un tour départemental de Ladies Cup.

Ce match est reporté au samedi 04/05/2019.

Poule F**21295158 PARISIENNE ES 1 / ETAMPES FC 1 du 13/04/2019**

Demande de report au 20/04/2019 de ETAMPES FC 1.

Refus de PARISIENNE ES 1 via Footclubs.

Considérant que l'équipe de l'ES PARISIENNE a été intégrée en cours de la Phase 2,

La Section reporte le match au 01/06/2019 (possibilité de jouer avant avec l'accord des 2 clubs).

Feuilles de match manquantes**Match perdu par pénalité au club recevant suite au non envoi de la feuille de match après 2 rappels (art. 44 RSG LPIFF).****U19F – Poule C - 21295313 SEVRAN FC 1 / CRETEIL US 1 du 09/03/2019**

1^{er} rappel : 19/03/2019

2^{ème} rappel : le 26/03/2019

SEVRAN FC 1 :-1pt – 0 but).

CRETEIL US 1 : 3pts – 0 but).

La feuille de match de la rencontre ci-dessous doit nous parvenir dans les meilleurs délais sous peine de match perdu par pénalité au club recevant pour absence de feuille de match après 2 rappels (art. 44 du RSG de la LPIFF) :

1^{ER} rappel :

U16F – poule C 21295010 POISSY AS 1 / PARISIS FC 1 du 30/03/2019

COUPE DE PARIS CREDIT MUTUEL IDF – SENIORS**➤ Seniors F****1/2 Finales :**

Les matchs sont à jouer le samedi 04/05/2019 sur le terrain du club 1^{er} nommé (date butoir le mercredi 08/05/2019).

Désignation de 3 arbitres à la charge du club recevant.

Matches :

21395142 ou 21395143 FLEURY FC 91 2 ou VAL D'EUROPE FC 1 / RC SAINT DENIS 1

21395144 VGA SAINT MAUR FF 1 / ISSY FOOT FEMININ 1